

## **Déclaration Préalable CHSCT Ministériel du 15/06/15**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et Messieurs les représentants des personnels,

Voilà plus de 6 mois que les élections professionnelles ont eu lieu, elles ont donné à ALLIANCEPN, à Synergie-Officiers, au SNAPATSI et SAPACMI ainsi qu'au SICIP une large majorité. Nous comptons, nous, en faire bon usage dans l'intérêt général des personnels du M.I, au sein de cette instance comme au sein de toutes les autres.

Plus de six mois pour mettre en place cette commission...

D'aucun pourrait ironiser sur les lenteurs et les lourdeurs administratives, si les conséquences sur le bon fonctionnement des CHSCT et sur le quotidien de nos collègues n'étaient pas en jeu, mais nous y reviendrons.

Il y a 6 mois, la France et plus particulièrement les forces de sécurité étaient touchées dans leurs cœurs et dans leurs chairs.

Il y a 6 mois, la France et plus particulièrement les forces de sécurité ont été endeuillées au nom de l'obscurantisme, du dogmatisme et du fanatisme religieux.

Il y a 6 mois, la France et les Français ont su pouvoir compter, plus que jamais, sur l'engagement et le dévouement de l'ensemble des forces de sécurité.

Il y a 6 mois, la France et les français ont manifesté leur gratitude et leur reconnaissance à l'endroit de l'ensemble de leurs forces de sécurité.

En 6 mois cet engouement, cet élan de solidarité, ce sentiment d'union nationale symbolisés, entre autre, par le sacrifice et le lourd tribut payés par les forces de sécurité se sont, hélas, estompés, chacun retournant à son quotidien, à sa routine, à son individualisme...

Fini de porter aux nues les acteurs de la sécurité intérieure. Les biens pensants, s'en sont retournés à leur majorité silencieuse, nos collègues ne retrouvent face à eux que les détracteurs patentés et les opposants, quelques soient leurs motivations, à toutes formes d'autorité.

Mais depuis 6 mois, les forces de sécurité intérieure, elles, n'ont pas désarmé, bien au contraire depuis 6 mois, à la ville comme à la campagne, au bureau comme sur le terrain, leur engagement est permanent.

Depuis 6 mois, policiers, gendarmes, sécurité civile, personnels administratifs, techniques et PTS sont tirés au cordeau, et à trop tirer sur la corde, ils s'effilochent au risque de céder. Car tension, il y a, les personnels des Compagnies Républicaines de Sécurité ont su le démontrer ces dernières semaines, mais ils ne sont pas les seules victimes, la sécurité publique, la police des airs et des frontières, les services de renseignements et tous les autres le sont également.

Dans son étude, publiée en janvier 2015, la DGAFP démontrait déjà que les fonctionnaires « sécurité-défense » étaient fortement impactés par l'intensité et par les rythmes de travail. Elle démontre également « que les exigences émotionnelles » sont prégnantes, outre le fait que les personnels soient confrontés à des personnes en détresse ou passablement énervées, 40% se disent victimes d'agressions verbales, 17 % d'entre eux sont confrontés à des conflits de valeur ou n'intègrent pas le sens de leur mission, en bref le malaise est palpable.

Un grand nombre de collègues souffrent également au travail de nombreux maux qui n'entrent pas dans le champ des statistiques.

Nous pourrions citer les méandres administratifs compliqués, le mille-feuille réglementaire et législatif, les outils de travail obsolètes voir inadaptés, les tâches toujours plus nombreuses qui éloignent le policier de son cœur de métier, le manque de soutien de la chaîne hiérarchique qui contrôle parfois avec zèle le travail de chacun et enfin les perspectives de carrières qui s'éloignent au fur et à mesure que les règles changent (le projet de cristallisation des avancements en est un exemple flagrant).

Le nombre de suicides en 2014 et les chiffres alarmant de ce premier semestre ont bien sûr alerté notre Ministère.

Des initiatives ont été prises, nous les saluons, et même si de récents et douloureux événements nous laissent penser que le message n'est pas allé jusqu'au représentant de l'Etat, dans les départements les plus reculés, signe a été donné par le Ministre lui-même, que le problème est pris à bras le corps.

Cependant, nous regrettons que le choix du tout curatif ait pris le pas sur le préventif. Les instances administratives cherchent un remède alors que l'on attendait un vaccin, l'évaluation statistique ne permettra jamais de prendre le mal à la racine.

**ALLIANCE POLICE NATIONALE**

43 rue Greneta, 75002 Paris. Tél. : 01 44 76 96 62 | Fax : 01 44 76 96 79

[www.alliancepn.fr](http://www.alliancepn.fr)

Que penser des indicateurs imposés ou proposés ? Par exemple, le taux de rotation des agents ne peut être un critère à lui seul, le nombre de demandes de départ à la mutation serait plus parlant. Dans le cadre du nombre de procédures disciplinaires, on pourrait également prendre en compte le nombre de conflits au travail (leur origine et leur issue). Quant au nombre de visites spontanées chez le médecin de prévention, il doit absolument être accompagné d'une campagne d'information sur le rôle et les prérogatives des différents praticiens. Nombre de collègues faisant encore l'amalgame avec la médecine statutaire et de contrôle.

La dimension managériale est, elle, complètement occultée. Ce n'est pas la lutte des classes, car hélas ces gestes désespérés ne sont pas exclusifs à un corps, c'est donc dans son ensemble que la culture du chiffre, du quantitatif, de la gestion statistique, doivent être réformées pour redonner aux RH, ressources humaines, aux RH, relations humaines, RH respect des Hommes, toutes ses valeurs.

Nous nous félicitons de l'activité soutenue des Inspecteurs Santé Sécurité au Travail et de leur implication personnelle dans des démarches durant lesquelles ils ne trouvent pas forcément le soutien qui leur est dû.

Des constats communs sont mis en évidence, tous les chefs de services ne jouent pas le jeu, même si des améliorations ont été constatées, elles sont trop lentes. Des déficits de communication sont observés par les ISST comme par nous, sur les risques incendie, sur les aménagements des lieux de travail et sur l'accès aux différents registres inhérents à l'Hygiène à la Sécurité et aux conditions de Travail.

Notre organisation, a depuis longtemps, à travers, d'une part, une étude indépendante du CNRS et d'autre part à travers une plateforme de dénonciation des conditions de travail, mis en exergue les difficultés rencontrées par les policiers dans les services.

Deux manifestations ont remporté un franc et croissant succès, preuves, s'il en est, que le sujet mobilise les policiers. Monsieur le Président, mesdames et messieurs, nous sommes prêts à passer à la vitesse supérieure si les efforts amorcés venaient à être abandonnés.

PARIS, le 15/06/2015

**ALLIANCE POLICE NATIONALE**

43 rue Greneta, 75002 Paris. Tél. : 01 44 76 96 62 | Fax : 01 44 76 96 79

[www.alliancepn.fr](http://www.alliancepn.fr)